

4026 - Uriner dans le bain

La question

Question : Est-ce que le fait d'uriner dans le bain pendant le bain est concerné par le hadith qui interdit d'uriner là où l'on se baigne, puisque l'eau continue de couler?

La réponse détaillée

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine (puisse Allah le préserver) Voici sa réponse: « **Non, ce cas n'est pas concerné car l'eau déversée sur l'urine l'emporte. Mais l'intéressé ne doit se baigner qu'après avoir déversé de l'eau sur l'urine de façon à la faire disparaître.. »**

Question

- Si l'intéressé urine au cours du bain?

Réponse

- Normalement, il y a un autre endroit destiné à l'urine. Mais, si l'on est en train de prendre un bain, on doit l'arrêter jusqu'à ce que l'on ait fini d'uriner et de déverser de l'eau sur l'urine.

Allah le sait mieux.